
Ville de ROYAN

Séance du 30 Avril 1963

OBJET :

Désignation de deux
Conseillers Municipaux
comme membres de la
Commission du Port

Le trente Avril mil neuf cent soixante trois, à 20 h 30
le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu
ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert
MEYER, Maire, d'après convocations faites le 26 Avril 1963

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, MOUCHOT
GUILLAUD, LANUSSE, BISCAYE, MONGRAND, BERLAND, FONTANILLE, FLAHAUT,
REIX, POUGET, GACHET, NARTEAU, BUJARD, GALLAND

Représenté : M. LAMOUE par M. MATRAS

Les conscillers présents forment la majorité des membres
en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein
du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant d'une part que M. Pierre LAMOUCHE a donné
sa démission de Conseiller Municipal et que d'autre part M. René
MASSE est décédé le 6 Février dernier,

Considérant qu'il convient de les remplacer au sein de la
Commission du Port en raison des importantes décisions qu'il y aura
lieu prochainement de prendre au sujet de l'aménagement du port de
plaisance.

VU l'avis favorable de la commission Plénière en date du
26 Avril 1963

DECIDE :

- de nommer Me BRENUSSEAU Robert et M. LAMOUE Charles, Adjoints au
Maire, membres de la Commission du Port en remplacement de MM.
LAMOUCHE, démissionnaire, et MASSE, décédé.

Cette commission sera désormais constituée ainsi qu'il
suit :

63030

M. le Maire - MM. BRENUSSEAU, LANOUE, FONTANILLE, REIX,
BUJARD et GALLAND.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]